



Lignes directrices sur la création de milieux d'apprentissage favorisant l'acquisition des compétences langagières et l'identité culturelle

Qu'est-ce que les lignes directrices sur la création de milieux d'apprentissage favorisant l'acquisition des compétences langagières et l'identité culturelle?

Les lignes directrices sur la création de milieux d'apprentissage favorisant l'acquisition des compétences langagières et l'identité culturelle sont des outils qui permettent aux éducateurs de faire des stages d'enseignement éprouvés dans les domaines du développement langagier et de l'identité culturelle auprès d'enfants d'âge préscolaire vivant dans des communautés linguistiques minoritaires. Ces lignes directrices tiendront compte des fondements du Curriculum éducatif pour la petite enfance francophone et seront mises de l'avant pour les concrétiser. Elles comprendront des outils pratiques et faciles à instaurer par les éducateurs et éducatrices dans les Centres désignés de la petite enfance du Nouveau-Brunswick francophones.

Une fois que ces lignes directrices seront finalisées, les Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés et francophones devront les mettre en œuvre pour protéger et promouvoir la langue et la culture francophones et acadiennes. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance collaborera avec ses intervenants francophones pour élaborer des lignes directrices qui favoriseront de solides milieux d'apprentissage préscolaire favorables à l'acquisition des compétences langagières et à l'identité culturelle dans les centres situés en milieu linguistique minoritaire. Le délai cible de mise en œuvre de cette initiative est le mois d'avril 2020.



Qui en bénéficiera?

Tous les enfants âgés de 0 à 5 ans fréquentant un centre de la petite enfance désigné qui applique le Curriculum éducatif des services de garde francophones du Nouveau-Brunswick tireront parti des avantages importants d'un lien plus étroit avec leur langue et leur culture.

Ces nouvelles lignes directrices offriront aux éducateurs et aux éducatrices le cadre nécessaire pour favoriser le développement et l'acquisition du langage chez les enfants des ayants-droits vivant dans un milieu linguistique minoritaire. On prévoit qu'elles auront des répercussions directes sur les résultats en lecture et en écriture des jeunes enfants francophones du Nouveau-Brunswick.

Pourquoi cette mesure est-elle mise en œuvre?

La protection et la promotion de la culture et de la langue francophones et acadiennes sont importantes pour que les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick soient fiers et aient un sentiment d'appartenance à leur communauté. L'accès à des milieux d'apprentissage francophones de qualité dans les Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés favorisera une solide identité culturelle acadienne et francophone pour la vie et ce, dès la naissance. Cette initiative appuie les engagements pris par les dirigeants de la communauté francophone au moyen de la Politique d'aménagement linguistique et culturel.

Pour Information

1 888 762 8600

